



Une nouvelle policière participative,
offerte à la curiosité des lecteurs
sans aucune restriction.

MEURTRE AU MANOIR?

Une nouvelle policière écrite en 2013 par les élèves de CM1 A et B de l'école Sainte-Geneviève (Bolbec)...

Avec le concours d'Hélène Langlois (porteuse du projet) et Pascaline Masson, leurs institutrices, de Pouhiou et Andréas Becker (écrivains), Sylvain Pallix (journaliste), d'Eve Cottin (lycéenne), et de Pascal Cottin (libre erre)... Un grand merci à tous les intervenants non cités qui se sont largement investis dans la réussite de cette belle idée.... Projet initié dans le cadre des événements de "Villes en biens communs".

Cette version est un premier jet

Liliane, avocate, triste et pincée,
retraîtée à Meurtreville...

Meurtreville est un petit village avec peu d'habitants. Ce village est mystérieux. La nuit, seules des bougies s'illuminent, l'électricité ne fonctionne pas. Le manoir est sombre, le jardin n'est éclairé que par la lune. Il est minuit, un orage éclate, des éclairs déchirent le ciel, le vent se lève. Dans la forêt, on entend le hurlement des loups. La pleine lune éclaire le vol des chauve-souris dans le ciel. On ne voit que des ombres suspectes à la lueur des chandelles qui éclairent les fenêtres du Manoir.

Ce manoir est habité par Liliane Dudiabie, une femme retraitée, âgée de 66 ans. De nature stricte et triste, elle a été abandonnée par ses parents, à l'âge de 4 ans, dans le bois du Vivier. Elle a vécu une enfance extrêmement difficile. Elle a été recueillie par des personnes âgées méchantes et égoïstes. Avocate, elle a fait de longues études et a consacré sa vie à sa carrière professionnelle. Elle est très intelligente mais elle est méchante. En effet, elle déteste les enfants, dit souvent des gros mots et ne dit jamais bonjour. On peut voir qu'elle est triste car sa bouche est à l'envers et pincée. Liliane est une femme laide, stressée qui se tient toujours très droite. Ses cheveux sont mi-longs et gris. Elle porte des lunettes rondes et noires et est toujours vêtue de vêtements sombres

Liliane

Dudiable



LA VICTIME

JE MAIS TE TNER!

Les rideaux volent à cause du vent

Dans le salon, Liliane est assise confortablement dans son fauteuil douillet près de la cheminée. Le feu crépite et une chaleur se diffuse dans la pièce. Elle lit un livre passionnant quand, tout à coup, elle entend un bruit venant de l'étage qui la fait sursauter. Elle n'a pas peur mais intriguée, elle prend un chandelier et se lève un peu énervée parce qu'elle était à fond dans son livre. Elle monte le grand escalier et vérifie les pièces une à une. Arrivée dans la salle de bains, elle découvre la fenêtre grande ouverte. Les rideaux volent à cause du vent violent et de l'eau s'est infiltrée sur le sol. Elle ferme la fenêtre, agacée du temps perdu, impatiente de revenir à son roman. Elle remarque une chose bizarre, son rideau de douche bouge...

L'agresseur l'attrape et essaie de la ligoter

Elle tire le rideau et voit un homme masqué avec un poignard. Elle essaie de s'enfuir, il la pousse et elle tombe par terre. Il la poignarde violemment dans le dos à six reprises. Envahie par la peur, elle réussit à se relever et à partir en courant vers la forêt. Son agresseur la poursuit dans cette nuit noire de décembre. Liliane continue de courir, elle a si peur qu'elle ne regarde même plus où elle va. Soudain, elle trébuche sur une énorme branche. L'agresseur l'attrape et essaie de la ligoter. Elle se débat et griffe l'agresseur avec ses longs ongles. Elle arrache le bouton de son gilet.

Pierre Corbeau
dit ^{fr} Pierrot le fou ⁷⁷



Cagoule noire et couteau ensanglanté...

Pierre Corbeau dit "Pierrot le fou" est cambrioleur, il a plusieurs couteaux de cuisine. Il est connu des forces de police et a déjà été condamné six fois par la justice. Il se cache toujours derrière une cagoule noire et est armé d'un couteau ensanglanté et d'un revolver. Dans son regard, on devine sa détermination et le sentiment de vengeance qui l'anime. De grande taille, il mesure 1m80 et paraît costaud. Il est violent, méchant et très agressif avec les personnes âgées. Il regarde la victime agoniser sur la route à côté de la forêt. Voyant des phares arriver au loin, le cambrioleur décide de s'enfuir.

En rentrant chez lui en voiture après son travail, Jean-Pierre, un jeune homme de 35 ans habitant dans la forêt près du manoir de Meurtreville, aperçoit un corps dans la lumière de ses phares. Stupéfait, il s'arrête. Il sort de sa voiture à la fois inquiet et curieux, il s'approche tout doucement de la victime. Il s'agenouille près d'elle, et se rend compte que c'est Liliane Dudiabile, sa voisine. Elle ne bouge pas, il décide de s'approcher encore plus près pour voir si elle respire. Son souffle est très rapide, et il lit dans son visage de la terreur. Jean-Pierre pose sa main juste à côté d'elle et se rend compte qu'il y a un liquide chaud et collant : du sang. Il lui demande ce qu'il lui est arrivé et celle-ci lui répond difficilement qu'elle a été poignardée et lui demande de l'aide. Il sort son téléphone portable de sa poche pour appeler le SAMU et le commissariat de Meurtreville.

Pauline mène l'enquête à moto...

Très rapidement sur place les secours arrivent ainsi que Pauline Colomboc, policière connue sous le nom de "PC", de garde cette nuit. Elle arrive en moto, toute de noir vêtue, portant un chapeau de feutre, un foulard gris et un revolver à la ceinture. Elle descend de sa moto et prend sa mallette puis se dirige vers Liliane et se penche sur elle. Rassurée de voir une femme, la victime ouvre les yeux et lui confie ces quelques mots tout en tremblant : « J'ai été poignardée chez moi, dans mon manoir, par un homme grand et fort. J'ai réussi à lui échapper et à le griffer ». Épuisée, elle s'évanouit. Le SAMU la prend en charge et l'emmène à l'hôpital.

Pauline formée aux méthodes d'investigations par la CIA commence à chercher des indices. Munie de sa lampe torche, elle prélève du sang puis elle inspecte le chemin jusqu'au manoir. Elle découvre près du manoir des empreintes de pas. Elle ouvre sa mallette et en sort de quoi faire une photo et un moulage. Elle décide aussi d'aller sur les lieux de l'agression, le manoir, à la recherche du moindre indice. Elle trouve des traces de sang et fait des prélèvements. Elle se rend à l'hôpital pour continuer ses prélèvements sur Liliane. Elle prend des photos, de ses blessures et trouve un cheveu puis elle prélève sous ses ongles la peau de l'agresseur. Elle envoie le tout au laboratoire d'analyse de la police scientifique. Malheureusement, Les résultats seront disponibles seulement dans une semaine.

Marius rougit...

Pauline poursuit son enquête, elle se rend à l'unique magasin de Meutreville qui est spécialisé dans l'équipement de chasse pour savoir s'il a vendu récemment des chaussures de randonnée. Le commerçant, Marius déclare : "oui, c'est exact, j'en ai vendu plusieurs paires !"

Pauline lui montre le moulage de la semelle en lui demandant : "Reconnaissez-vous la semelle de cette chaussure ?"

Marius rougit et lui répond : "Oui...Je... j'en ai vendu une paire à un monsieur...."

Pauline insiste : "A qui ?"

Marius regarde dans son cahier et dit :
Effectivement... J'en ai vendu une paire à Jean-Pierre... et c'était...mardi dernier !"

Pauline remercie Marius pour qu'il ne se doute de rien mais elle n'est pas très convaincue de ce témoignage.

"PC" arrive à toute vitesse, nerveuse, elle descend de sa moto, entrepose son casque dans le coffre, et secoue ses longs cheveux blonds. Elle monte en courant, au deuxième étage de l'hôpital où Liliane se trouve dans une petite chambre au fond du couloir. Essoufflée, elle frappe et entre et lui demande si elle a une idée de qui a pu l'agresser.

Pauline tient une piste

Surprise, Liliane n'arrive pas à répondre tout de suite à cause du violent choc subi à la tête ; elle est encore sous le choc de l'agression. Au bout d'un moment elle reprend ses esprits et lui explique qu'elle avait eu un soucis avec Jacky Roberto, son jardinier. Celui était arrivé en retard le matin de son agression et qu'ils s'étaient disputés à cause de ses nombreux retards depuis plusieurs semaines déjà. Liliane lui avait dit qu'elle ne pouvait pas le garder ce qui a mis le jardinier hors de lui. Comme il correspond à la première description du coupable, grand et fort.

Pauline pense tenir là une première piste sérieuse. Pendant cette discussion, Marie une amie, d'enfance de Liliane arrive. Elle semble toute excitée et s'empresse à raconter à Pauline ce qu'elle a vu le soir de l'agression. Elle n'avait pas le moral, et avait donc décidé d'aller voir son amie pour se changer les idées. Lorsqu'elle arrive dans la propriété elle voit une voiture s'enfuir à toute vitesse les feux éteints et les vitres teintées. Suite à ces révélations "PC" retourne au commissariat pour étudier le dossier en détails.

Comme à son habitude elle allume son ordinateur et fait une liste des indices :

- Chaussures de randonnées
- Cheveu sur le corps
- Sang

fur et à mesure elle a de plus en plus de doute sur la culpabilité de Jack Roberto. Elle attend avec impatience les résultats des tests ADN. Les résultats lui arrivent sous enveloppe : Elle l'ouvre et comprend tout...

Liliane tremble encore...

Quelques jours plus tard à l'hôpital, Liliane se remet doucement. Pauline arrive dans sa chambre et lui dit : " Bonjour ! Comment allez-vous ?".

Liliane lui répond tout en sanglotant: "J'ai mal... J'en tremble encore ! J'ai encore très peur qu'il revienne ! "Pauline lui répond : " N'ayez plus peur, nous l'avons arrêté et envoyé à l'interrogatoire." Dans un grand soupir, Liliane lui demande :

- " Qui est-ce ? "
- " C'est Pierre Corbeau dit Pierrot le fou ! "
- " Pierre Corbeau... Ce nom me dit quelque chose..."
- " Vous le connaissez ?"

- " Oui, ça me revient, c'était mon client lorsque j'étais encore avocate, c'était un récidiviste bien connu des services spéciaux et de la justice. "

- "En effet, il est sorti de prison il y a trois semaines" lui répond l'agent de police.

-" Vous croyez que c'est parce qu'il était en prison qu'il a voulu me tuer ? Il avait fait une chose trop grave, je n'ai pas pu lui éviter la prison. En plus, il avait si peur d'être condamné qu'il m'a caché des choses sur son passé. Je suis soulagée de savoir que vous l'avez arrêté et mis derrière les barreaux."

Le Corbeau et le juge

Quelques mots plus tard, toutes les personnes concernées par cette sombre affaire, se retrouve devant le tribunal de Meurtreville. La salle est archicomble, la tension est insoutenable. Liliane raconte encore une fois ce qui lui est arrivé dans son manoir. Elle était tranquillement dans son salon lorsqu'elle a entendu du bruit, elle est montée, la porte de la salle de bain était ouverte, elle est rentrée et elle a été poignardée.

Pauline Colomboc, la célèbre inspectrice, avance vers la barre, et explique les raisons pour lesquelles elle est persuadée que c'est Pierre Corbeau qui a agressé Liliane. L'avocat de la défense soutient que Pierre avait un alibi, il aurait dormi chez lui, mais les indices montrent clairement le contraire.

Après réflexion, le juge va rendre le verdict : Pierre est condamné à 12 mois de prison ferme et on l'y enferme directement. Deux gardiens l'accompagnent vers sa cellule, où il rencontre un deuxième prisonnier, qu'il lui fait peur. L'autre a une énorme cicatrice violette sur tout le front et des mains de boucher.

Impossible de s'enfuir...

Avec le temps, les deux hommes se lient d'amitiés et décident de s'évader ensemble. Ils volent des vêtements aux surveillants, mais au moment de les enfiler, ils doivent constater que les pantalons sont bien trop serrés. Impossible donc de s'enfuir.

Un an plus tard, Pierre Corbeau sort de la lourde porte métallique qui ferme la prison derrière lui, il est enfin libre. Son cousin commerçant, Marius, vient le chercher et l'accompagne dans son appartement où ils vivent ensemble. Pendant son incarcération, Pierre a beaucoup réfléchi et comprend le mal qu'il a fait. Il décide de se consacrer au bien et suit une formation de pompier pour secourir ceux qui sont dans le besoin.

Licence : CC0

To the extent possible under law, Classe de Les classes CM1 de l'école de Sainte Geneviève (2013-2014) has waived all copyright and related or neighboring rights to Meurtre au Manoir. This work is published from: France.



